

**SNCP**

60, rue Auber
94408 Vitry-sur-Seine Cedex

Tél. : +33 1 49 60 57 57

Fax : +33 1 45 21 03 50

www.lecaoutchouc.com

info@lecaoutchouc.com

Période couverte par la présente Communication sur l'engagement : De mai 2016 à mai 2018

Partie I : Déclaration de soutien continu

Le 17 Avril 2018

Je suis heureuse de confirmer que le SNCP (Syndicat National des Caoutchoucs et des polymères), syndicat professionnel rassemblant 115 entreprises adhérentes et représentant un effectif de 45 000 personnes pour un Chiffre d'affaires de 9 milliards (91% de la profession selon le JORF n° 0263-texte n° 23 du 10 Novembre 2017) signataire depuis le 04 février 2015, réitère son soutien envers le Global compact des Nations Unies et de ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ceci représente notre Communication sur l'engagement avec le pacte mondial des Nations unies. Les réactions de nos parties prenantes sont les bienvenues.

Dans cette communication sur l'Engagement, nous décrivons les actions prises par notre Syndicat professionnel pour soutenir le Global compact des Nations Unies et ses principes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement.

Madame Dominique Bellos
Présidente

Partie II : Description des actions

Le SNCP est actif dans plusieurs principes du Global Compact au niveau des Normes internationales du travail et de l'environnement. Vous trouverez, ci-dessous, un aperçu de nos actions dans les différents thèmes que nous avons retenus.

En 2017, le SNCP a organisé sa première réunion d'échange avec les Organisations non gouvernementales (ONG). Le but de ce premier rendez-vous était de faire connaissance, de partager les travaux engagés dans toute la filière caoutchouc de l'amont vers l'aval en retenant les thèmes généraux sur le programme SNRI, la filière caoutchouc en France et ses aspects sociaux-économiques mais aussi nos actions en économie circulaire. Nos contacts avec les ONG doivent se poursuivre en prenant en compte leurs demandes, leurs interrogations en diffusant leurs messages et en leur laissant la possibilité d'intervenir ponctuellement dans des réunions auprès de membres du SNCP (cf. action Mica qui sera développée dans la partie liée aux droits de l'homme). Un suivi des actions communes sera réalisé tous les 18 mois-2 ans.



Normes internationales du travail

Conduite des négociations : dans le cadre des accords sur les salaires inhérents à notre responsabilité vis-à-vis de la convention collective, le SNCP a été moteur en 2016 puis en 2017 et 2018, dans la signature d'un accord national sur les salaires minima conventionnels avec les partenaires sociaux après de trop nombreuses années de différends.



Le SNCP via sa participation paritaire à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie s'assure aussi que les conditions de travail des salariés de la branche s'effectue dans de bonnes conditions et que les entreprises du secteur peuvent bénéficier de Conventions Nationales d'Objectifs afin de soutenir l'amélioration continue de nos entreprises.

Ceci traduit notre volonté de promouvoir l'attractivité de la branche caoutchouc.

Lutte contre les discriminations : le Rapport d'activité 2015 publié en 2016 a été centré sur la place des femmes dans l'industrie du caoutchouc en dressant des portraits dans notre équipe ou notre filière industrielle.



Au niveau de l'ensemble de la branche collective caoutchouc le SNCP tient à rappeler l'accord signé en 2010 entre le SNCP et les partenaires sociaux relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Engagement contre le travail forcé : dans le cadre de nos relations avec les ONG, nous avons été avertis par une organisation, la Responsable Mica Initiative (www.responsible-mica-initiative.com), que le sourcing de Mica pouvait présenter de graves manquements dans les conditions de travail des collecteurs voire du travail dissimulé d'enfants.



Une enquête diligente par le SNCP a permis d'éliminer le doute quant à l'utilisation de Mica dans notre industrie mais nous avons néanmoins décidé de porter cette information à connaissance de nos membres lors d'une Commission Environnement Santé Sécurité et nous l'avons relayée auprès d'autres fédérations potentiellement impactées, notamment la

FIEV et la PFA.



Environnement

Programme SNRi : le programme SNRi (Sustainable Natural Rubber initiative) est une initiative volontaire qui fournit des critères dans le cadre du domaine social, environnemental et économique afin de s'assurer que les meilleures pratiques sont observées tout au long de la chaîne d'approvisionnement. A ce sujet, le CIRAD, l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes, intervient régulièrement au sein du SNCP pour promouvoir les bonnes pratiques mises en place sur le terrain : plantation optimisées, replantation pour rétablir une biodiversité sur des zones de monoculture de manioc, lutte contre la déforestation sauvage, formation des saigneurs.



Engagement pour la croissance Verte : le 01 février 2017, le SNCP, représenté par son vice président, Thierry Martin-Lassagne a signé avec Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) relatif à la valorisation du rechapage pour l'allongement de la durée de vie des pneumatiques poids lourds. Cet accord d'une durée de 3 ans, en partenariat avec les ministères de l'Écologie et de l'Économie, présente notamment un volet visant à lever les freins rencontrés et à promouvoir le développement de l'utilisation de pneumatiques éco-conçus puis rechapés, une technologie vertueuse sur le plan économique et écologique.



Bioproof, des matériaux verts pour la filière caoutchouc : le programme Bioproof (programme financé par BPI France dans le cadre des Investissements d'avenir) piloté par le LRCCP a analysé ces 5 dernières années pas moins d'une centaine de matériaux biosourcés ou de produits recyclés afin d'identifier de nouvelles sources d'approvisionnement durables pour l'industrie du caoutchouc et à « verdir » les formules utilisées (diminuer



notre impact écologique). Les résultats sont consultables en ligne à l'adresse : <http://www.lrccp.com/fr/bioproof>. Un SPOC (Small Private Online Course) a de plus été développé en 2017 pour aider les entreprises à s'engager dans cette voie.

Partie III : Mesure des résultats

1. Pour la profession.

Chaque année de nombreuses publications jalonnent l'activité du SNCP :

- Son rapport d'activité disponible en ligne dans l'onglet actualité de notre site internet
- des brochures liées à la branche : intelligence caoutchouc, France caoutchouc
- des guides méthodologiques (cf. tableau)
- des lettres en droit social

De manière plus synthétique vous trouverez, ci-dessous, les actions menées par le SNCP, leurs impacts et les résultats mesurés :

	Nombre	Nombre d'entreprises de la branche sensibilisées	Résultats
Convention collective	2 en 2016 2 en 2017	91%	Accords sur les minima salariaux 3 ans de suite
Protection des salariés	4 en 2016 4 en 2017	91%	Guide ADCA. Guide poudres. Guides exposition aux ACD. Guide REACH sur la communication
CNAM	3 en 2017	91%	Suivi de l'accidentologie et de la sinistralité Nouvelle CNO caoutchouc

	Nombre	Nombre d'entreprises de la branche sensibilisées	Résultats
Economie circulaire	4 en 2016 6 en 2017	91%	Bioproof, résultats et SPOC Comité de formation de filière des pneumatiques REP Guide des SSD
Rechapage (économie matières premières)	6 en 2016 7 en 2017	100% des acteurs concernés	Guide Rechapage Engagement pour une croissance verte
Impacts éco toxicologiques	4 en 2016	91%	Guide ICPE
Relations avec les parties prenantes	3 en 2016 2 en 2017	91%	Participation au comité RSE de la PFA et dialogues de parties prenantes. Réunion dialogue avec les ONG.

2. Pour le SNCP.

Le SNCP s'intègre dans un centre de compétence plus global, le CFCP (Centre Français du Caoutchouc et des Polymères) afin d'apporter son appui au développement de la filière caoutchouc en France et à l'international. En 2017, deux axes pour renforcer notre attractivité et engager une politique des ressources humaines proactive ont été mis en œuvre :

- **Une politique de formation ambitieuse** : afin d'anticiper les évolutions de nos métiers et renforcer les compétences de nos équipes, nous avons mis en œuvre des contrats de professionnalisation à durée indéterminée en partenariat avec OPCALIA. Cette démarche vise à professionnaliser les collaborateurs aux méthodes de travail spécifiques de nos métiers en mobilisant les savoirs faire interne (tuteur qui accompagne le salariés dans son parcours) et en définissant un parcours de formation individualisé.
- **Une reconnaissance et une valorisation des compétences** : les réflexions menées en 2017 sur l'optimisation des compétences et la progression au sein de notre structure ont conduit à valoriser deux grands métiers d'excellence : les experts seniors et les responsables de pôle.